



BUREAU
VERITAS

Diagnostic de performance énergétique – tertiaire

Date : 26/04/2011

N°229 63 91/3/1

Type de bâtiment : Bâtiment de bureaux

Type d'activités : Tertiaire

Année de construction : 1998

Surface utile : Environ 498 m²

Adresse : 8, boulevard Gambetta
02200 Soissons

La validité de ce rapport est de 10 ans à la date de son émission(Art. L271-5 du CCH).

Diagnostiqueur : **BUREAU VERITAS**

Agence Champagne Ardennes - Aisnes

Téléphone : 03-26-05-15-25

Télécopie : 03-26-05-05-04

Signature : Julien RADER

Propriétaire :

Nom : UNEDIC

Adresse : 4 Rue Traversière
75012 PARIS

Consommations annuelles par énergie

ABSENCE DE FACTURES D'ENERGIE

	Moyenne annuelle des relevés ou factures	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	par énergie dans l'unité d'origine (s'il est possible)	par énergie en kWh _{EF}	en kWh _{EP}	
CONSOMMATION TOTALE D'ENERGIE tous usages		kWh _{EF}	kWh _{EP}	€ TTC

Consommations énergétiques (en énergie primaire) Pour les consommations totales d'énergie		Émissions de gaz à effet de serre (GES) pour les consommations totales d'énergie																																													
Consommation réelle : kWh _{EP} /m ² .an		Estimation des émissions kg _{eqCO2} /m ² .an																																													
<table border="1"> <thead> <tr> <th><i>Bâtiment économe</i></th> <th>Bâtiment</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>≤ 50 A</td><td></td></tr> <tr><td>51 à 90 B</td><td></td></tr> <tr><td>91 à 150 C</td><td></td></tr> <tr><td>151 à 230 D</td><td></td></tr> <tr><td>231 à 330 E</td><td></td></tr> <tr><td>331 à 450 F</td><td></td></tr> <tr><td>451 à 590 G</td><td></td></tr> <tr><td>591 à 750 H</td><td></td></tr> <tr><td>> 750 I</td><td></td></tr> <tr><td><i>Bâtiment énergivore</i></td><td></td></tr> </tbody> </table>	<i>Bâtiment économe</i>	Bâtiment	≤ 50 A		51 à 90 B		91 à 150 C		151 à 230 D		231 à 330 E		331 à 450 F		451 à 590 G		591 à 750 H		> 750 I		<i>Bâtiment énergivore</i>			<table border="1"> <thead> <tr> <th><i>Faible émission de GES</i></th> <th>Bâtiment</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>≤ 5 A</td><td></td></tr> <tr><td>6 à 10 B</td><td></td></tr> <tr><td>11 à 20 C</td><td></td></tr> <tr><td>21 à 35 D</td><td></td></tr> <tr><td>36 à 55 E</td><td></td></tr> <tr><td>56 à 80 F</td><td></td></tr> <tr><td>81 à 110 G</td><td></td></tr> <tr><td>111 à 145 H</td><td></td></tr> <tr><td>> 145 I</td><td></td></tr> <tr><td><i>Forte émission de GES</i></td><td></td></tr> </tbody> </table>	<i>Faible émission de GES</i>	Bâtiment	≤ 5 A		6 à 10 B		11 à 20 C		21 à 35 D		36 à 55 E		56 à 80 F		81 à 110 G		111 à 145 H		> 145 I		<i>Forte émission de GES</i>		
<i>Bâtiment économe</i>	Bâtiment																																														
≤ 50 A																																															
51 à 90 B																																															
91 à 150 C																																															
151 à 230 D																																															
231 à 330 E																																															
331 à 450 F																																															
451 à 590 G																																															
591 à 750 H																																															
> 750 I																																															
<i>Bâtiment énergivore</i>																																															
<i>Faible émission de GES</i>	Bâtiment																																														
≤ 5 A																																															
6 à 10 B																																															
11 à 20 C																																															
21 à 35 D																																															
36 à 55 E																																															
56 à 80 F																																															
81 à 110 G																																															
111 à 145 H																																															
> 145 I																																															
<i>Forte émission de GES</i>																																															

Diagnostic de performance énergétique – tertiaire

Descriptif du lot proposé à la vente et de ses équipements

Lot	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire
Murs : Béton isolé	Système de chauffage : GAZ	Système : Electrique
Toiture : Bureaux en étage intermédiaire (locaux aux niveaux supérieurs)	Emetteurs de chauffage : Radiateurs à eau sans robinet thermostatique	
Menuiseries : Menuiseries PVC 4/16/4 Baies aluminium 4/6/4	Eclairage : Ampoules à économie d'énergie Lampes fuorescente	
Plancher bas : Terre plein		
Energies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable produite localement	0 kWh_{EP}/m².an
Type d'équipements présents : Aucun		

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents locaux entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Factures et performance énergétique

La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Commentaires :

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du bien indiquée par les compteurs ou les relevés.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure et utilisées dans la partie privative du lot.

Diagnostic de performance énergétique – tertiaire

Conseils pour un bon usage :

En complément de l'amélioration de son local (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent notamment le chauffage et le refroidissement, l'eau chaude sanitaire, le confort d'été, l'éclairage....

Gestionnaire énergie :

- Mettez en place une planification énergétique adaptée à votre entreprise.

Commentaires :

Confort d'été :

Ouvrir les fenêtres en été pendant la nuit afin de rafraîchir la structure pendant la nuit et de profiter le lendemain de la fraîcheur accumulée.

ECS électrique

Il est recommandé :

- Température d'eau du ballon conseillée # 55°C
- Fonctionnement pendant le tarif « heures creuses »

Pendant les périodes d'inoccupation importante, arrêter le ballon et faire une remise en température, si possible, à plus de 60°C avant usage (légionelles)

VMC simple flux :

Les entrées d'air et les bouches d'extraction doivent être nettoyées régulièrement (tous les 6 mois). Le caisson de ventilation doit être vérifié tous les 3 ans par un professionnel.

La ventilation ne doit jamais être arrêtée.